



Procès-verbal de séance du Conseil
Municipal

SEANCE DU 20 MAI 2025

| | | |
|---|----|--|
| Nombre de membres du Conseil Municipal | | L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire. |
| En exercice | 15 | |
| Présents | 13 | |
| | | <u>Date de convocation</u> : 13 mai 2025 |
| | | <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Alain PARIS, Albert LAURENT, Nathalie DUBOIS, Claude MONEGER, Jean-François LAFAURIE, Jean-Jacques VAILLANT, Jérôme TADEUSZAK, Jean François VERLHAC et Séverine VIGIER. |
| | | Étaient excusées : Léa DUMOND qui a donné procuration à Jean-François VERLHAC, Laure-Hélène MASSON qui a donné procuration à Christian DERACHINOIS. |
| | | <u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT |

Appel des élus et vérification du quorum : 13 élus effectivement présents.

Le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance qui sera chargé de consigner dans un registre les décisions prises par le Conseil Municipal.

Ordre du jour :

- Décision du Maire
- Point financier :
 - o Acquisition d'un désherbeur mécanique
 - o Estimation des dommages suite à l'inondation du 16 octobre 2025 et lancement des travaux
 - o Travaux programme des routes 2025
- Point école :
 - o Participation aux frais de scolarité Mairie de Cosnac
 - o Demande de dérogation à la carte scolaire
 - o Restauration scolaire année 2025/2026
- Création d'un marché local communal
- Modification des limites d'agglomération et passage à 30km/h
- Point contrat - convention :
 - o Contrat de mission de délégué à la protection des données
 - o Avenant au contrat d'assurance des risques statutaires CNP
 - o Convention relative au débroussaillage des voies communales d'intérêt communautaire

- Consultation du public sur le projet de la société COLAS France relatif à l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur la commune de la Chapelle-aux-brocs.
- Période estivale : recrutement saisonnier
- Questions diverses.

Déroulé de la séance :

Point : Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la signature de l'avenant relatif à la mise à jour du tarif appliqué en 2025 pour le règlement de la redevance spéciale pour la collecte et l'évacuation des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères.

Délibération : Achat d'un desherbeur mécanique – Adopté à la majorité des membres (14 voix pour et 1 abstention : Alain VAUZOUR)

Le conseil municipal valide à la majorité le devis de MENUÉ CULTURE d'un montant de 2556€ TTC pour l'achat d'un desherbeur AS30 WEEDHEC 160.

Délibération : Inondation du 16 octobre 2024 -estimation des dommages et lancement des travaux – Adopté à l'unanimité des membres 15 voix

Le conseil municipal valide à l'unanimité les montants d'estimation des dommages (67 273.20€TTC) à l'assureur et autorise Monsieur le Maire à lancer les travaux.

Point : Travaux à engager sur les routes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux à engager sur les routes vont concerner en priorité la route des Fours et la route de Farjoux.

Délibération : Demande de participation aux frais de scolarité année 2024/2025 – Adopté à l'unanimité des membres 15 voix

Le conseil municipal valide à l'unanimité la participation aux frais de scolarité d'une élève scolarisée à Cosnac en cycle élémentaire pour un montant de 396.87€.

Délibération : Demande de dérogation scolaire – Adopté à l'unanimité des membres 15 voix

Le conseil municipal valide à l'unanimité la délibération telle que présentée. Il est rappelé que l'école de rattachement pour les enfants domiciliés sur la commune est l'école publique de Lanteuil et précise les grands principes concernant les demandes de dérogations.

Délibération : Convention cantine scolaire – restaurant le Lanteuillois – année 2025/2026 – Adopté à l'unanimité des membres 15 voix

Le conseil municipal valide à l'unanimité le maintien à 7€ du prix d'un repas et la participation communale à hauteur de 50% du repas pour l'année scolaire à venir.

Délibération : Avis sur la modification de la limite d'agglomération sur la RD150 – Adopté à l'unanimité des membres 15 voix

Le conseil municipal valide à l'unanimité le principe du déplacement du panneau d'agglomération sur la RD150 et la nouvelle limitation à 30km/heure.

Délibération : Approbation du contrat RGPD avec la société GAIA et nomination du Délégué à la Protection des Données (DPO) – contrat 2026 - 2030 – **Adopté à l'unanimité des membres 15 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité le contrat proposé par la société GAIA relative à la RGPD et au délégué à la protection des données pour une période de 5 ans au montant de 275€HT/an.

Délibération : Avenant au contrat d'assurance statutaire du personnel CNP Année 2025 – **Adopté à l'unanimité des membres 15 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'avenant au contrat CNP présenté.

Délibération : Convention relative au débroussaillage des voies communales d'intérêt communautaire année 2025 – 2026 - 2027 – **Adopté à l'unanimité des membres 15 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la nouvelle convention relative au débroussaillage des voies communales d'intérêt communautaire qui fixe le tarif de 0.39€ au mètre.

Délibération : Avis sur l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes par la société COLAS France sur la commune de la Chapelle-aux-Brocs – **Adopté à l'unanimité des membres 15 voix**

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité sur l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes par la société COLAS France sur la commune de la Chapelle-aux-Brocs.

Point : Recrutement saisonnier 2025

Un recrutement saisonnier pour juillet et août est demandé pour aider les agents.

Point : Questions diverses

Le conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

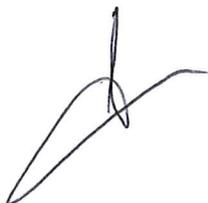
- Des élagages d'arbres sont à prévoir notamment à l'école,
- La DETR pour le projet d'éclairage du stade a été obtenue,
- A partir de 2026, le souvenir français sollicitera la commune pour une subvention pour les élèves de 3^{ème} du Collège de Beynat pour une sortie pédagogique.

Fin de séance :

La séance est levée à 20h48.

Le Maire,

Christian DERACHINOIS



Le secrétaire de Séance

Sébastien CHABENAT



